

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Hôtel de Ville : les comptes administratifs et de gestion 2019 adoptés

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

AYANT fait l'objet hier d'une session extraordinaire du Conseil municipal, les comptes administratifs et de gestion de la commune de Libreville pour l'exercice 2019 ont été adoptés par les conseillers municipaux avec 114 voix pour, 2 voix contre et 11 abstentions. Fraîchement portée à la tête de cette instance en qualité de président du Conseil municipal de Libreville, Christine Mba Ndutume-Mihindou devait saluer cette issue de l'"un de ces moments forts de la vie de notre commune..." Et d'ajouter à l'en-

droit des participants : " Vos réflexions, vos propositions et vos recommandations pertinentes ont relevé le niveau de ces travaux". Lesquels travaux consistaient à la dissection du budget primitif de la commune de Libreville voté en juillet 2019 et s'élevant à 27 977 635 180,00 francs CFA. S'articulant autour de cinq points, à savoir : "les prévisions en recettes et les crédits ouverts en dépenses; les crédits disponibles pour engagement; les crédits disponibles pour mandatement; les dépenses et les recettes effectives et l'emploi fait des recettes gravées d'affectation spéciale", les travaux devaient permettre aux conseillers municipaux d'accéder à certaines données. Entre

autres, "le rappel des prévisions de recettes et de dépenses inscrites au budget primitif adopté en juillet 2019; la présentation des modifications budgétaires, l'augmentation ou la diminution des crédits intervenus en cours d'exercice et/ou des crédits additionnels; le récapitulatif de tous les titres de recettes émis et de toutes les dépenses mandatées; le récapitulatif du recouvrement des recettes et du règlement des dépenses; etc. ". L'analyse de ces différents axes devait déboucher sur une meilleure appréciation de certains indicateurs tels que les niveaux d'engagement des dépenses, de mandatement de celles-ci ainsi que celui de paiement.



Photo: Antoine ESSONNE NDONG
Le président du Conseil municipal de Libreville, Christine Mba Ndutume, lors de son discours d'ouverture des travaux.

Au terme des travaux, l'on a salué la convivialité qui y a régné, en dépit de quelques divergences de vues.

Fête de l'indépendance : le programme

Le Protocole d'Etat a l'honneur de vous informer que les cérémonies marquant le 61ème anniversaire de l'Accession de la République Gabonaise à la Souveraineté Internationale se dérouleront selon le programme ci-après :
Journée du Lundi 16 Août 2021 Cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs

Lieu : Mausolée Léon MBA

Code Vestimentaire : Uniforme et Tenue de ville.

NB : Sur présentation du carton d'invitation.

• **PROGRAMME :**

07h30 : Mise en place terminée

09h00 : Arrivée du Représentant de la Famille de Feu Président Léon MBA;

09h15 : Arrivée des Personnalités de la Présidence de la République :

09h30 : Arrivée des Membres du Gouvernement :

• Monsieur le Ministre de la Culture et des Arts ;

• Monsieur le Ministre de la Défense Nationale ;

• Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur.

09h45 : Arrivée de Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

09h55 : Arrivée de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat.

• **Honneurs Militaires,**

Dépôt de la gerbe de fleurs ;

10h20 : Fin de la Cérémonie et départ de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat.

JOURNÉE DU MARDI 17 AOÛT 2021

PARADE MILITAIRE

La Parade Militaire relative à la Célébration du 61ème Anniversaire de l'Accession de la République Gabonaise à la Souveraineté Internationale se déroulera le mardi 17 août 2021 à 10h00 sur l'Esplanade du Palais Rénovation, dans le strict respect des mesures barrières.

Entrée : Grille d'Honneur face à la Mosquée Hassan II, sur présentation du carton d'invitation.

Code vestimentaire : Tenue de ville/Uniforme/Tenue traditionnelle.

PROGRAMME

08h00 : Arrivée des Commandants en Chef des Forces de Défense et de Sécurité et Assimilés

08h15 : Arrivée de Monsieur le Grand Chancelier des Ordres Nationaux

08h20 : Arrivée de Mesdames et Messieurs les Parlementaires de la Province de l'Estuaire

08h25 : Arrivée des Responsables des Confessions Religieuses

08h30 : Arrivée de Mesdames et Messieurs les Maires des Communes d'Akanda, d'Owendo et de Libreville

08h35 : Arrivée de Madame le Gouverneur de la Province de l'Estuaire

08h40 : Arrivée de Messieurs les Présidents des Commissions Indépendantes

08h45 : Arrivée des Personnalités de la Présidence de la République

08h50 : Arrivée de Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique

09h00 : Arrivée de Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement

09h15 : Arrivée de Mesdames et Messieurs les Présidents des Corps Constitués

09h30 : Arrivée de Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

09h45 : Arrivée de Madame Sylvia BONGO ONDIMBA, Première Dame

9h50 : Arrivée de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Défense et de Sécurité.

Accueil par :

- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale ;

- Monsieur le Chef d'Etat-major Particulier du Président de la République, Chef de la Maison Militaire ;

- Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Gabonaises ;

- Monsieur le Gouverneur Militaire de la Place de Libreville.

Honneurs Militaires ;

Installation à la tribune présidentielle.

10h00 : Début du Défilé Militaire

10h20 : Prestation du Prytanée Militaire

10h35 : Aubade de la Compagnie Musique Mixte

10h55 : Fin de la Parade Militaire Exécution de l'hymne national

11h00 : Départ de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Défense et de Sécurité et de la Première Dame.

11h05 : Départs des Personnalités invitées selon l'ordre de préséance :

- Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

- Madame le Président du Sénat ;

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

- Madame le Président de la Cour Constitutionnelle ;

- Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes, représentant le Corps Judiciaire ;

- Monsieur le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental ;

- Monsieur le Président du Conseil National de la Démocratie ;

- Madame le Gouverneur de la Province de l'Estuaire ;

- Madame le Maire de la Commune de Libreville ;

- Monseigneur l'Archevêque Métropolitain de Libreville ;

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

- Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique ;

- Les Personnalités de la Présidence de la République ;

- Messieurs les Présidents des Commissions Indépendantes ;

- Mesdames et Messieurs les Parlementaires de la Province de l'Estuaire ;

- Monsieur le Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;

- Les Commandants en Chef des Forces de Défense et de Sécurité et Assimilés.

NB : Test COVID obligatoire 72h.